

CM1 · FICHE 164036

Relier une définition à un métier

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

1. Quel métier désigne une personne qui prépare et cuit le pain ?

Réponse : boulanger

Un boulanger est une personne qui prépare et cuit le pain.

2. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « prépare et cuit le pain » ?

Réponse : boulanger

Un boulanger est une personne qui prépare et cuit le pain.

3. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « organise les prêts et les collections d'une bibliothèque » ?

Réponse : bibliothécaire

Un bibliothécaire est une personne qui organise les prêts et les collections d'une bibliothèque.

4. Définition : « Personne qui réalise des photographies ». Retrouve le métier.

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

5. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « réalise des photographies » ?

Réponse : photographe

Un photographe est une personne qui réalise des photographies.

6. Quel métier désigne une personne qui répare des chaussures ?

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

7. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « répare des chaussures » ?

Réponse : cordonnier

Un cordonnier est une personne qui répare des chaussures.

8. Quel métier désigne une personne qui vend et compose des bouquets ?

Réponse : fleuriste

Un fleuriste est une personne qui vend et compose des bouquets.

9. Quel métier désigne une personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle ?

Réponse : cuisinier

Un cuisinier est une personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle.

10. Dans un dictionnaire des métiers, quel mot associer à « prépare les plats dans une cuisine professionnelle » ?

Réponse : cuisinier

Un cuisinier est une personne qui prépare les plats dans une cuisine professionnelle.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.